

Réaction à un article de Caroline Fourest publié par Respublica

Je viens de lire dans Respublica n° 563 l'article de Caroline Fourest intitulé « Affaire des Vosges : un jugement sévère qu'il faut accepter ».

Je suis indignée par le titre et le contenu de l'article.

Si les clientes musulmanes s'étaient présentées au gîte de Fanny Truchelut sans voile, l'affaire n'aurait même pas existé.

Fanny n'a pas fait preuve de racisme anti-arabe ou anti-musulmane.

Elle aurait accueilli les clientes comme elle accueille toutes les autres clientes non voilées. D'ailleurs elle ne leur a pas fermé la porte au nez. Elle leur a juste demandé gentiment d'enlever le voile dans les parties communes du gîte.

Fanny n'est pas raciste!

Fanny n'a pas de préjugés!

Quand je vais dans un gîte, une chambre d'hôtes ou un hôtel, si on me demande de ne pas fumer, je ne fume pas. Si on me demande de laisser mon chien dans la voiture, je laisse mon chien dans la voiture. Si on me demande de ne pas parler fort afin de ne pas déranger les autres clients, je ne parle pas fort. Si on me demande de ne pas me promener nue ou presque en dehors de ma chambre, je ne me promène pas nue. Je respecte les volontés du propriétaire du gîte.

Si mon boucher me demande de laisser mon chien dehors, je laisse mon chien dehors.

Si mon boulanger me demande d'éteindre ma cigarette avant d'entrer dans son magasin, j'éteins ma cigarette.

Si mon banquier demande à mon compagnon d'ôter sa cagoule avant d'entrer dans la banque, mon compagnon enlève sa cagoule.

Je respecte les propriétaires des gîtes, des chambres d'hôtes, des hôtels.

Je respecte les commerçants et les banquiers.

Si je devais aller en Arabie Saoudite, je mettrais le voile puisque là-bas il est obligatoire.

En Arabie Saoudite je renoncerais aussi à ma voiture.

On n'a pas besoin de voile en France.

Un voile sert normalement à se protéger des rayons de soleil intenses et néfastes pour la santé.

Un voile n'est pas un vêtement.

Un voile n'est pas non plus un signe religieux. Sinon comment expliquer le fait que la plupart des musulmans ne le portent pas?

Comment expliquer le fait qu'il était presque inexistant en France avant la première guerre du Golf?

Un voile est un moyen d'affirmer l'opposition, voire la haine vis-à-vis de la société occidentale.

Le paysage français est en train de se transformer en paysage iranien ou afghan.

Beaucoup de Français sont inquiets à ce sujet, qu'ils soient catholiques, catholiques intégristes, athées, agnostiques, de gauche ou de droite.

Le voile rappelle la charia.

En Arabie Saoudite, en Iran, etc. les femmes qui ne portent pas le voile sont sanctionnées.

En France les femmes qui portent le voile le font non pas parce qu'elles le choisissent (pourquoi ne le choisissaient-elles pas avant le début des années 90?), mais parce qu'elles subissent la pression du prosélytisme islamiste. On les envoie porter plainte quand elles sont soi-disant victimes de la discrimination.

On empêche des sous quand on gagne un procès.

On nous dit que l'on ne peut pas interdire à quelqu'un de s'aliéner contre son gré.

Et pourtant il a bien fallu légiférer dans certains cas même si cela n'arrangeait pas les « victimes » de la loi!

Les exciseuses n'étaient pas contentes quand il a fallu interdire l'excision!

Les mamans des excisées n'étaient pas contentes même si on leur expliquait que leurs filles étaient dignes, respectables et honorables même si elles n'étaient pas excisées!

Vous allez me dire qu'il n'y a aucun rapport entre les traitements cruels, inhumains et dégradants qu'on inflige aux fillettes quand on les excise et le port du voile.

Croyez-vous que les jeunes filles et les femmes qui sont battues, insultées, méprisées, privées de sortie si elles ne portent pas le voile ne seraient pas contentes si la loi les aidait à se libérer, à être égales aux garçons et aux hommes, qui eux, n'ont pas l'obligation de cacher leurs cheveux ou leurs formes?

Croyez-vous que ces filles-là ne remercieraient pas l'état français qui ne reconnaît pas l'apartheid des sexes, la ségrégation des sexes, le communautarisme, l'inégalité entre hommes et femmes, les injustices?

Quand on réfléchit bien, les filles acceptent bien de montrer leurs cheveux et leur nuque dans les écoles. Pourquoi bon sang on les oblige à ne pas les montrer en dehors de l'école? A quoi cela rime?

La loi interdit que l'on se promène nu dans la rue et dans ce cas on peut être condamné pour atteinte à la pudeur.

Le voile est une atteinte à la dignité de la femme. Il sous-entend que la femme doit avoir honte de ses cheveux, de son corps ou bien qu'elle doit renoncer à son identité. Il sous-entend aussi qu'une femme doit cacher tout ce qui peut émoustiller les sens des hommes et des garçons comme si ceux-ci étaient incapables de maîtriser leurs pulsions sexuelles ou étaient incapables de penser à autre chose qu'au sexe, et comme si la vue d'une femme ne peut déclencher que des images sexuelles et rien d'autre. Une femme n'est pas uniquement un « objet » (de désir) sexuel ! Une femme ça pense, ça réfléchit, ça doit avoir le droit de s'exprimer, ça doit avoir les mêmes libertés que les hommes et les garçons!

Je salue le courage de Fanny Truchelut, qui n'a pas envie que les droits des femmes soient bafoués, qui a horreur des symboles qui rappellent la charia, le fanatisme, l'obscurantisme et l'injustice.

Rosa Valentini